22ème session ordinaire du Conseil d'Administration de l'Institut National de la Statistique Les résultats jugés « satisfaisants » !

L'Institut National de la Statistique (INSTAT) du Mali a tenu, le 26 décembre 2024, la 22ème session ordinaire de son Conseil d'Administration. La rencontre qui s'est tenue à Maeva Palace, a été présidée par le secrétaire général du Ministère de l'Economie et des Finances, M. Abdoulaye TRAORE, qui représentait le président du Conseil d'Administration, le Ministre Alousséni SANOU.

La 22^{ème} session du Conseil d'Administration de l'INSTAT a examiné le rapport d'activités et la situation d'exécution du budget au 31 décembre 2024. Il a été aussi soumis à l'approbation des administrateurs les projets de programme d'activités et de budget 2025 ainsi que le projet de l'accord d'établissement.

Au cours de l'année 2024, l'INSTAT a enregistré des avancées majeures dans la mise en œuvre de son plan d'action. En effet, le rapport d'activité projeté au 31 décembre 2024, fait ressortir un taux de réalisation de 66% tandis que 13% autres activités sont en cours de réalisation. « Cette performance mérite d'être encouragée, malgré le contexte socioéconomique du pays et des disparités de niveau d'exécution selon les axes du Schéma Directeur de la Statistique », s'est félicité le secrétaire général du Ministère de l'Economie et des Finances. M. Abdoulaye TRAORE a par ailleurs salué la résilience de l'INSTAT malgré un contexte particulièrement difficile caractérisé par le retrait de certains partenaires et des restrictions budgétaires. Une résilience caractérisée par :

- L'organisation de la revue annuelle du SDS 2020-2024 ;
- Le lancement des travaux d'élaboration du SDS 2025-2029 ;
- La production des statistiques macroéconomiques et des indices conjoncturels ;
- La réalisation d'enquêtes d'envergures nationales comme la 13^{ème} édition de l'Enquête Modulaire et Permanente auprès des ménages (EMOP); la 14^{ème} édition de l'Enquête nutritionnelle et anthropométrique de type Smart, la 7^{ème} édition de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS VII);
- L'élaboration des rapports d'analyses thématiques du Recensement Général des unités économiques (RGUE) et du cinquième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH5).

Ces activités ont également permis de renforcer le cadre de coordination institutionnel du Système Statistique National. Elles ont aussi contribué à l'amélioration de la visibilité des opérations de l'INSTAT et du Système Statistique National, au renforcement des capacités du personnel et à l'amélioration de la coordination et de la programmation des activités du SSN.

M. Abdoulaye TRAORE s'est réjoui de l'allocation par le gouvernement de 15% de la redevance statistique à l'INSTAT. « J'ose espérer que cette décision stratégique aura un impact positif sur les performances de la gestion de l'Institut », a-t-il conclu.